



Nouveaux tarifs de dépôt à partir du 1^{er} janvier 2016

Chaque année, les frais de publicité destinés à la Banque nationale de Belgique et les frais de publication appliqués par l'Administration du Moniteur belge¹ sont indexés. Il en résulte un changement des tarifs de dépôt. Les nouveaux tarifs (en euros et TVA incluse) figurent dans le tableau ci-dessous; ils peuvent également être consultés sur notre site Internet.

Nouveaux tarifs pour le dépôt des comptes annuels	
Entreprises	en euros et TVA incluse
Via Internet sous la forme d'un fichier structuré (fichier XBRL)	
* modèle complet	418,73
* modèle abrégé	155,67
* dépôt rectificatif	152,94
Via Internet sous la forme d'un fichier PDF	
* modèle complet	482,37
* modèle abrégé	219,32
* dépôt rectificatif	152,94
Via la poste sur papier	
* modèle complet	489,51
* modèle abrégé	226,34
* dépôt rectificatif	152,94
Associations et fondations	
Via Internet sous la forme d'un fichier structuré (fichier XBRL)	
* modèle complet ou abrégé	80,15
* dépôt rectificatif	77,92
Via Internet sous la forme d'un fichier PDF	
* modèle complet, modèle abrégé ou autre modèle	143,80
* dépôt rectificatif	77,92
Via la poste sur papier	
* modèle complet, modèle abrégé ou autre modèle	150,82
* dépôt rectificatif	77,92

¹ MB du 4 décembre 2015, p. 72287-72288 concernant le changement des frais de publicité et 9 décembre 2015 p. 73041 concernant le changement des frais de publication.